

FRANCE – Huître triploïde

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/10/2000

HUITRES - Les huîtres triploïdes (ou « Quatre saisons »), créées par l'IFREMER à partir de l'hybridation d'huîtres naturelles avec une espèce tétraploïde, uniquement obtenue par voie chimique ou génétique en laboratoire, croissent plus vite. Bien que non strictement OGM, elles posent le problème de l'étiquetage et de l'information au consommateur. Non encore commercialisées, leur mise sur le marché pourrait relever de la réglementation sur les « nouveaux aliments ». Mais, pour la Commission Européenne ou la direction générale de l'alimentation, leur triploïdie n'a pas à être mentionnée. Des discussions sont pourtant en cours avec les professionnels. Que se passerait-il en cas de dissémination accidentelle d'une grande quantité de ces tétraploïdes dans le milieu marin. Le professeur Chevassus écarte ce risque dans un rapport de l'AFSSA au Ministère de l'Agriculture : « Même en poussant les hypothèses au maximum, on n'obtient qu'un nombre insignifiant de croisements viables ». Une autre objection est l'aspect « privatisation du vivant », car, avec une telle huître, les oetériculteurs devront payer pour acheter un naissain qu'ils ont toujours eu naturellement en le captant dans l'eau.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-huitre-triploide/